

COTISATION CLUB VOILE ANNEE 2024

Agent EDF GDF ou Ayant Droit Adulte 60 Euros

Enfant moins de 18 ans 35 Euros

	Cotisation		Passeport FFV obligatoire (Si pas de licence FFV)		
Extérieur Adulte	100 Euros	+	15 Euros	=	115 Euros
Extérieur Enfant -18 ans	70 Euros	+	15 Euros	=	85 Euros

Licence FFV Adulte 70,00 Euros

Place parking catamaran 180,00 Euros

Place parking dériveur 130,00 Euros

Pour chaque cotisation perçue par le club de voile celui-ci reverse 10 Euros au Gazelec Sport et 5,00 Euros au Comité des Clubs de Voile de la Tour de la Lanterne, soit la somme de 15,00 Euros.

Pour les adhérents extérieurs le passeport FFV est obligatoire, la somme perçue par le club est reversée à la F.F.V.